

LETTRE DE L'OBSERVATOIRE DES ESPÈCES À ENJEUX POUR LA SANTÉ HUMAINE



Dans ce numéro

15-30 juin : Journées de
lutte contre les ambrosies

Les Scouts et Guides de France
mobilisés contre l'ambrosie

Ambrosie : apprendre en
s'amusant

N°48 JUIN 2025

15-30 JUIN : JOURNÉES DE LUTTE CONTRE LES AMBROISIES

Actualités

Tous les ans, du 15 au 30 juin ont lieu les Journées de lutte contre les ambrosies : des manifestations sur le thème de l'ambrosie sont organisées partout en France avec l'arrivée des premières plantules d'ambrosie. Pour ne plus avoir de doute sur l'identification des plantules d'ambrosie à feuilles d'armoise, (re)visionnez la [vidéo](#).

Des événements organisés par divers acteurs (mairies, CPIE, FREDON, etc.) pour sensibiliser aux impacts sanitaires, environnementaux et agricoles de ces plantes invasives ont lieu. Pour l'édition 2025, l'Observatoire des ambrosies lancera un nouvel outil : le Plan d'intervention d'urgence en cas de détection d'un foyer d'Ambrosie trifide, afin d'encourager une réaction rapide et coordonnée. **Cette année, un concours de nouvelles est également ouvert à tous, les meilleures seront publiées sur le site ambrosie-risque.info et dans la Lettre de l'Observatoire (6000 lecteurs mensuels).**

**Vous organisez, entre le 15 et le 30 juin, un événement autour des ambrosies ?
Faites-le savoir en remplissant le formulaire en ligne en cliquant [ici](#).**

[Voir la page officielle de l'événement](#)



LES SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE MOBILISÉS CONTRE L'AMBROSIE

Actualités

L'Observatoire des ambrosies, coordonné par FREDON France, travaille avec de nombreux partenaires pour renforcer la surveillance, la prévention et la gestion de ces plantes allergisantes. Les Scouts et Guides de France (SGDF) s'engagent pour sensibiliser les jeunes à la problématique de l'ambrosie, à travers des actions locales, concrètes et citoyennes.

Clameurs! : une campagne d'engagement pour les jeunes

Dans ce cadre, les groupes scouts sont encouragés à relever des « défis » sur le terrain, adaptés à leur âge et à leurs capacités. Les défis [Clameurs!](#) s'appuient sur des fiches pédagogiques conçues pour susciter la curiosité, proposer des actions concrètes, et ouvrir la discussion. Une fiche « défi » dédiée à l'ambrosie a été élaborée avec l'Observatoire des ambrosies et propose aux jeunes scouts de comprendre ses effets sur la santé et l'environnement, mais aussi de passer à l'action avec des campagnes d'observation, des animations [Cap'tain Allergo](#), voire des chantiers d'arrachage, en soutien aux différents acteurs territoriaux en charge de la lutte.

Lire l'article complet : [ici](#)



L'Ambroisie à feuilles d'armoise est une plante envahissante dont le pollen est responsable de troubles allergiques multiples et graves (conjonctivites, rhinites, urticaire et eczéma, asthme). De surcroît, c'est un véritable enjeu de santé publique, elle a des conséquences sanitaires et économiques fortes puisque cela touche à la problématique des pollens allergisants. Découvrez en quoi Cap'tain Allergo est un outil efficace pour répondre à cette problématique !

Cap'tain Allergo en chiffres

D'une part, ces outils pédagogiques démontrent une réelle efficacité puisqu'en 2024 près de 2 300 enfants ont été formés à la reconnaissance et à la lutte de l'Ambroisie à feuilles d'armoise au travers de 75 sessions et accompagnés par 180 adultes. D'autre part, depuis son lancement en 2017, c'est près de 12 000 jeunes qui ont été formés grâce à Cap'tain Allergo.

Apprentissage ludique : quels avantages ?

L'apprentissage en groupe : un vecteur d'engagement et de mémorisation

Il est scientifiquement prouvé que le jeu constitue une formule pédagogique et influe sur différents aspects de l'apprentissage humain. Avec la variété d'approches proposées par Cap'tain Allergo, l'enfant est désireux d'apprendre et développe de nombreuses habilités : coopération, communication, relations humaines, prise de décisions, résolution de problèmes...

Le plaisir de jouer, le défi, l'aspect compétitif et l'interaction entre les joueurs sont des sources de motivation à l'apprentissage. En effet, le jeu favorise l'intégration de l'information en développant la capacité à établir des liens et en transposant des connaissances.

Un apprentissage coopératif pour une sensibilisation durable

En premier lieu, la campagne Cap'tain Allergo s'inscrit pleinement dans les axes du programme scolaire de cycle 3 (CM1-CM2-6e). Effectivement, Cap'tain Allergo dans l'apprentissage des sciences et de l'éducation à l'environnement et à la citoyenneté. En sensibilisant à une problématique sanitaire et environnementale locale, elle participe aux objectifs de développement durable (ODD 3 – santé & bien-être et ODD 15 – vie terrestre).

De plus, c'est près d'un enfant sur cinq est sujet aux allergies et les recherches démontrent qu'elles sont responsables d'un manque d'énergie et peuvent entraîner un retard dans le développement cognitif. Par ailleurs, les jeunes peuvent non seulement comprendre les mécanismes des allergies, mais aussi être outils de diffusion de cette connaissance dans leur environnement. Ainsi, ils deviennent des ambassadeurs de la prévention, capables d'expliquer à leurs familles et amis comment mieux se protéger contre les allergènes. Tout cela en contribuant à réduire l'impact des allergies pour la communauté. Cet outil garantit également un accès égal à ces informations pour des jeunes qui n'en auraient pas la possibilité.

[Lire l'article complet : ici](#)

FOCUS SUR LA RÉGLEMENTATION

Un récent changement du Code rural précise les conditions dans lesquelles la pulvérisation de produits phytopharmaceutiques par aéronef télépilote peut désormais être autorisée sur des terrains agricoles. Il s'agit d'usage soit :

- en cas de danger sanitaire aux végétaux grave qui ne peut être maîtrisé par d'autres moyens (décision interministérielle),
- soit en cas d'avantages manifestes pour la santé humaine et pour l'environnement par rapport aux applications par voie terrestre de produits phytopharmaceutiques de biocontrôle, de produits autorisés en agriculture biologique ou de produits à faible risque.

Désormais, seuls ces stricts usages agricoles concernant les dangers sanitaires aux végétaux peuvent bénéficier d'une dérogation. En l'absence dans ce texte d'une approche globale de la santé de ce texte et en raison du caractère dérogatoire à une interdiction de principe du traitement aérien, le traitement par drone reste interdit pour les espèces classées exotiques envahissantes ou les organismes classés en raison d'impact sur la santé humaine comme l'ambroisie, puisque ne relevant pas de la réglementation des dangers sanitaires du végétal.

RÉDACTION :

Alice SAMAMA
Tristan GRAUSI
Marine AUDONNET



CONTACT :

especes-risque-sante@fredon-france.fr

Retrouvez l'actualité de l'Observatoire sur nos réseaux sociaux .



Tous les numéros de la lettre de l'Observatoire sont consultables [ici](#)